



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MAI 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 mai 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 mai 2011

QUARTIER DES BRIZEAUX - REALISATION
D'UNE CHAUFFERIE BOIS/GAZ ET D'UN
RESEAU DE CHALEUR - AVENANTS N°1 POUR
LES LOTS 2, 5, 6, 7 ET 8 DES MARCHES DE
TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
19 mai 2011

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Nathalie SEGUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD jusqu'à 19h35 (son arrivée)
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Nicole IZORE donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD à partir de 19h35.

Excusés :

- Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**QUARTIER DES BRIZEAUX - REALISATION D'UNE CHAUFFERIE
BOIS/GAZ ET D'UN RESEAU DE CHALEUR - AVENANTS N°1 POUR
LES LOTS 2, 5, 6, 7 ET 8 DES MARCHES DE TRAVAUX**

Monsieur Bernard JOURDAIN Conseiller municipal spécial délégué expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de la création d'une chaufferie bois/gaz et d'un réseau de chaleur sur le quartier des Brizeaux, le Conseil municipal a approuvé le :

- 28 septembre 2009, l'étude de faisabilité réalisée par le Centre régional des énergies renouvelables (CRER) pour la création d'une chaufferie et d'un réseau de chaleur sur le quartier des Brizeaux ainsi qu'un protocole d'engagement des partenaires ;
- 18 janvier 2010, l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre et du nouveau protocole d'engagement des partenaires ;
- 26 avril 2010, l'Avant projet définitif (APD) et l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre ;
- 25 octobre 2010, l'attribution des marchés de travaux des lots 1 à 5 et 7 et l'avenant n°1 au protocole d'engagement entre les partenaires ;
- le 17 décembre 2010 l'attribution des marchés de travaux des lots 6 et 8.

Aujourd'hui, il y a lieu de compléter les marchés de travaux par les avenants suivants :

Lot 2 - gros œuvre – entreprise Legrand Bâtisseurs :

Avenant n°1

Point n°1 – déplacement des installations de chantier.

Le service assainissement de la Communauté d'agglomération de Niort (CAN) a fait connaître les dispositions nécessaires pour le raccordement du futur « village seniors » de la Société anonyme d'économie mixte immobilière et économique (SEMIE) au réseau d'assainissement.

Le collecteur principal des eaux usées de la CAN passe sous l'emprise du chantier et précisément sous les cabanes. Il a été demandé à l'entreprise de déplacer le cantonnement et de modifier les barrières de sécurité.

Point n°2 – réalisation d'une imposte parpaing en remplacement d'un chassis vitré.

La solution technique d'un vitrage coupe feu en partie haute de la porte n'est pas techniquement réalisable. Ce chassis vitré sera remplacé par une imposte parpaing (voir avenant n°1 du lot 5). En cas de remplacement de la chaufferie l'imposte sera cassée.

Point n°3 – optimisation des délais de réalisation du chantier par pose de « prémurs »

l'entreprise propose une solution sans supplément de prix pour la fabrication de la chaufferie. Elle posera des murs préfabriqués au lieu de faire des murs en béton banché. Techniquement équivalente, cette solution permet de gagner un mois sur le planning de réalisation.

Lot 5 – Serrurerie – entreprise Marchet :

Avenant n°1 – suppression du châssis vitré

La solution technique d'un vitrage coupe feu en partie haute de la porte n'est pas techniquement réalisable. Cette prestation est supprimée (voir point 2 du lot 2).

Lot 6 - réseau de chaleur – groupement entreprises Wannitube / Boisliveau :

Avenant n°1

Point n°1 – pose de vannes d'isolement sur le réseau de chaleur

Il est souhaitable de poser des vannes d'isolement sur le réseau de chaleur afin de s'assurer qu'une éventuelle dégradation du réseau chez un partenaire n'entraîne pas une coupure de chauffage pour l'ensemble des abonnés. A noter que presque tous les partenaires sont en cours de travaux sur leurs installations privatives.

Point n°2 – modification du réseau de chaleur

Afin d'intervenir dans de bonnes conditions de sécurité par rapport aux habitants des logements collectifs « Marco Polo », il est nécessaire de modifier le tracé du réseau de chaleur. Cette disposition augmente le linéaire de tuyauterie.

Lot 7 - chaudière bois – entreprise Weiss :

Avenant n°1 – modification du type d'alimentation en plaquettes de la chaudière bois.

L'entreprise a proposé le remplacement de la vis sans fin par un convoyeur pour le transfert des plaquettes de bois vers la chaudière. Cette solution sans supplément de prix, est techniquement plus intéressante, notamment pour l'installation qui sera moins sensible à la variation de granulométrie des plaquettes.

Lot 8 – chaufferie sous-stations – entreprise Thermique Sud Vendée :

Avenant n°1 – fermeture provisoire des locaux des sous-stations

Compte tenu du retard pris par le chantier de la SEMIE, partenaire de l'opération sur le site de la rue Marco Polo, la fermeture des espaces dédiés aux sous-stations n'est pas réalisée. Aussi, il est nécessaire de les clore provisoirement afin de protéger nos installations.

Les lots sont modifiés selon le tableau ci-dessous :

Lot	Libellé	Attributaire	Montant € TTC Marché Tranche ferme	Montant € TTC Avenant n°1	Montant € TTC Total marché tranche ferme
2	Gros œuvre	Legrand Bâtisseurs	197 700,86	4 157,89	201 858,75
5	Serrurerie	Marchet	54 107,66	- 2 990,00	51 117,66
6	Réseau de chaleur	Wannitube Boisliveau	293 898,08	4 997,54	298 895,62
7	Chaudière bois	Weiss	291 465,20	0	291 465,20
8	Chaufferie, sous- stations	Thermique Sud Vendée	348 334,98	1 164,19	349 499,17

Les crédits nécessaires pour les avenants à ces lots sont ouverts pour l'exercice au budget annexe de la chaufferie bois/gaz du quartier des Brizeaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°1 décrits dans le tableau ci-dessus, pour les lots 2, 5, 6, 7 et 8 des marchés de travaux de la chaufferie bois/gaz et réseau de chaleur du quartier des Brizeaux ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD

Signé

Bernard JOURDAIN